

# Amplifier les voix locales lors du développement de politiques éducatives et de prise de décisions

## Mandat de la ministre

En septembre 2021, le gouvernement a chargé la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la responsabilité suivante : « Consulter un éventail de groupes, notamment des parents de partout dans la province, des personnes enseignantes, des personnes en administration, des assistants de programmes et des représentants de la communauté afro-néoécossaise, des Premières Nations et de la communauté des personnes handicapées afin de mettre en évidence un modèle de gouvernance pour l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année qui permettrait d'amplifier les voix locales lors du développement de politiques éducatives et de prise de décisions. »

## Introduction

La réussite et le bien-être des élèves disposent de meilleurs soutiens quand tous travaillent ensemble. Cela comprend les familles, les élèves et les membres de la communauté qui sont directement intéressés dans leur école, mais qui ne sentent pas toujours qu'ils ont accès à un moyen de communiquer leurs idées et leurs préoccupations.

Pendant la dernière année scolaire, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a demandé aux élèves, aux familles, aux comités d'école consultatifs (CEC), aux membres de la communauté et au public de réfléchir aux façons dont on pourrait amplifier les voix locales au sein de leurs écoles et du système éducatif. Le présent rapport récapitulatif présente ce que les gens nous ont dit et les actions que nous prenons en conséquence. Une infographie et le rapport complet sont affichés sur la page « [Amplifier les voix locales](#) » du site Web du MEDPE (ednet.ns.ca).

## Les consultations

**3 349**

personnes  
ont participé  
à un sondage  
en ligne

**1 401**

commentaires  
ont été publiés  
dans une  
assemblée  
publique  
virtuelle

**25 635**

cotes ont été  
accordées aux  
commentaires  
partagés dans  
une assemblée  
publique virtuelle

**17**

groupes de  
discussion  
ont été tenus  
dans la  
province

## Qui nous avons consulté

### Phase 1

School advisory councils (SAC) et comités d'école consultatifs (CEC). Les SAC et les CEC comprennent des parents, des personnes enseignantes, des administrateurs et des assistants de programmes.

### Phase 2

Parents, personnes enseignantes, personnel en administration, autres membres du personnel, personnes mi'kmaw, personnes d'origine africaine et représentants de la communauté de personnes handicapées.

## Ce qu'on a entendu

Les comités d'école consultatifs existent afin de permettre aux élèves, aux familles et aux membres de la communauté de se faire entendre dans leur école. On a entendu dire que plusieurs gens font de l'excellent travail, mais qu'il existe encore des défis.

- Les CEC sentent qu'ils n'ont pas vraiment d'influence ou d'effet.
- Les CEC sentent qu'ils n'ont pas accès à suffisamment de ressources et de dispositifs de soutien.
- Les familles ne sont pas au courant de l'existence du CEC de leur école ou ne le connaissent pas bien, mais indiquent qu'elles feraient appel à un tel groupe si elles savaient qu'il existait.
- Le recrutement de membres pour les CEC pose des difficultés, surtout dans le cas de membres diversifiés.
- Les groupes divers et les personnes nouvellement arrivées sont confrontés à des obstacles linguistiques, culturels et autres quand ils ont des questions ou veulent faire un commentaire ou une suggestion.
- Les gens veulent mieux comprendre ce qui se passe dans le système éducatif et prendre connaissance des priorités de leur école, leur région et la province.
- Les familles ne savent pas où obtenir de l'information et aimeraient avoir un point de contact clair.

Les gens ont aussi souligné l'importance de fournir différentes façons d'offrir des rétroactions, y compris dans des formats accessibles et inclusifs, et de renforcer les partenariats et les liens communautaires.

Les CEC indiquent que les domaines dans lesquels ils veulent exercer une plus grande influence sont les suivants : bien-être et sécurité des élèves, programmes scolaires et décisions concernant les édifices scolaires.

## Agir en conséquence de ce que nous avons entendu

On va amplifier les voix locales lors du développement de politiques éducatives et de la prise de décisions grâce aux améliorations ci-dessous. La structure de gouvernance actuellement en place au CSAP demeure telle quelle, donc les actions qui suivent ne s'appliqueront pas nécessairement toutes.

1. Augmenter le soutien, amplifier les voix locales
2. Communication améliorée, relations plus fortes
3. Davantage de possibilités, influence améliorée



## PROVINCIAL

Ministre,  
groupes  
consultatifs  
de la ministre,  
MEDPE

- Clarifier la vision : le système collabore afin d'amplifier la voix des élèves et d'augmenter leur influence dans leur école
- Création d'un fonds pour l'innovation
- Conférence annuelle pour le perfectionnement professionnel et le réseautage
- Autres consultations – la ministre visite régulièrement les écoles et rencontre le personnel en éducation
- Suivi et rapports sur les progrès

## RÉGIONAL

CRE, CSAP,  
conseils  
régionaux,  
comités  
des élèves

- Organisation de réunions de consultation auprès du public
- Promotion du recrutement pour les CEC et des rôles de ses membres
- Davantage de personnel de soutien pour aider les CEC
- Création de CEC régionaux et d'un comité consultatif des élèves régional
- Perfectionnement professionnel
- Améliorer le soutien aux parents afin d'assurer que les familles puissent obtenir des réponses à leurs questions en temps voulu

## LOCAL

CEC,  
directions  
d'écoles, membres  
du personnel des  
écoles, familles

- Davantage d'influence sur les fonds existants et nouvellement créés
- Davantage de soutien pour les rôles régionaux élargis, conférence annuelle
- Davantage de contributions des parents et des personnes diversifiées
- Davantage de données pour faire le suivi dans les écoles et fournir des conseils

# 1

## Augmenter le soutien, amplifier les voix locales

« La majorité des participants du questionnaire (66 %) étaient au courant de l'existence des CEC; cependant, la majorité (69 %) de ces personnes n'avaient pas soumis leurs préoccupations, leurs questions, leurs commentaires ou leurs rétroactions au CEC, ce qui suggère que l'on n'utilise peut-être pas les CEC à leur plein potentiel en tant que moyen de faire entendre les voix locales. »  
–Rapport Thinkwell sur l'amplification des voix locales (traduction)

Les membres du CEC sont déjà en train de donner leur temps et de faire leur possible pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves. Ces actions visent à amplifier leur voix en ce qui concerne le financement, l'information et l'influence dans l'optique de les aider à atteindre cet objectif. On s'attend aussi à ce que les parents et les membres de la communauté soient davantage conscients des CEC, se portent bénévoles et effectivement contribuent à améliorer l'expérience scolaire de tous les élèves.

Les données qui éclaireront la prise de décisions comprennent :

- [Sondage sur la réussite des élèves](#)
- [Résultats d'évaluations provinciales](#)
- Plans pour l'amélioration des écoles

Action – Augmenter le soutien	Répercussion – Amplifier les voix locales
<p>Les CEC pourront faire des demandes de subventions d'un maximum de 10 000 \$ grâce à un nouveau fonds pour l'innovation. Cela vient s'ajouter à leurs fonds existants (5 000 \$ plus 1 \$ par élève dans l'école).</p> <p>Les CEC exerceront davantage d'influence sur l'utilisation des fonds en provenance de la subvention des écoles-santé.</p>	<p>Les CEC auront accès à un plus grand financement et exerceront davantage d'influence sur l'utilisation des fonds existants.</p> <p>Ce financement sera lié au domaine de la plus grande importance pour les CEC, soit le bien-être des élèves.</p>
<p>Les membres des CEC recevront davantage de données et d'information sur le rendement et le bien-être des élèves ainsi que sur les inscriptions actuelles et prévues dans leur famille d'écoles.</p> <p>De nouvelles conditions sont en vigueur pour les comités d'orientation pour les écoles qui contribuent à la conception de nouvelles écoles. Le CEC doit être représenté au sein de ce comité.</p>	<p>Les CEC recevront davantage d'information qui leur permettra de fournir des conseils et de faire le suivi des progrès du plan pour l'amélioration de leur école, et ils contribueront davantage au sein d'équipes et de comités qui travaillent sur des questions qui sont importantes pour le CEC. Cela devrait mener à des améliorations en ce qui a trait au rendement et au bien-être des élèves et faciliter les plans concernant les priorités telles que les limites de l'école et la construction.</p>
<p>Une séance annuelle de perfectionnement professionnel sera organisée pour toutes les présidences des CEC et les directions d'écoles de la province.</p> <p>Les régions feront la promotion du rôle des CEC et auront des membres du personnel affectés à la communication et à la promotion du travail efficace avec les communautés scolaires.</p>	<p>Les CEC recevront du soutien pour leur rôle et leur influence croissants et auront davantage d'occasions de faire du réseautage et d'apprendre des uns les autres.</p> <p>Les familles et les membres de la communauté commenceront à considérer que les CEC offrent un moyen efficace d'obtenir de l'information et de fournir des rétroactions et envisageront de participer au groupe.</p>
<p>Les CEC peuvent ajouter davantage de membres parents au conseil que ce qui est permis à l'heure actuelle.</p>	<p>Les parents ont davantage de contributions et d'influence pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves.</p>

# 2

## Communication améliorée, relations plus fortes

« Une des observations les plus systématiques de la consultation fut l'absence d'un processus bien défini pour fournir les rétroactions des voix locales et recevoir de l'information. La communauté scolaire indique qu'elle ne sait pas comment fournir des rétroactions et ne sait pas à quoi s'attendre en matière de suivi. »

–Rapport Thinkwell sur l'amplification des voix locales (traduction)

Les CEC et le grand public veulent davantage d'information sur les nouveautés en éducation. Ils veulent davantage d'occasions de fournir des rétroactions et veulent savoir comment on utilise ces rétroactions. Ces actions visent à améliorer la communication dans les deux sens et à développer les relations et la confiance du public afin que tous puissent mieux travailler ensemble pour assurer le soutien des élèves.

Les données qui éclaireront la prise de décisions comprennent :

- [Sondage sur la réussite des élèves](#)
- [Résultats d'évaluations provinciales](#)
- Plans d'amélioration régionaux

Action – Communication améliorée	Répercussion – Relations plus fortes
Les directeurs généraux régionaux et leur personnel organiseront des rencontres de consultation auprès du public trois fois par an afin de communiquer des informations, d'obtenir des rétroactions et de répondre à des questions. Tous pourront assister à ces réunions dont on fera bien la promotion auprès des communautés scolaires.	Les familles et les membres de la communauté apprendront à connaître les leaders en éducation dans leur école et leur région, obtiendront davantage d'information et auront l'occasion de poser des questions et de fournir des commentaires et des suggestions en personne.
Le soutien aux parents sera amélioré. Ce travail comprendra : <ul style="list-style-type: none"><li>• réviser et promouvoir le rôle des spécialistes du soutien parental</li><li>• établir des normes pour répondre aux préoccupations des parents plus rapidement</li><li>• améliorer les sites Web des régions afin que les familles puissent plus facilement obtenir de l'information</li></ul>	Les familles sauront : <ul style="list-style-type: none"><li>• comment obtenir des réponses à leurs questions</li><li>• qu'elles obtiendront une réponse prompte</li><li>• comment obtenir de l'aide pour des questions plus larges qui ne peuvent pas être résolues à l'école</li><li>• comment fournir des commentaires et des suggestions</li></ul>

# 3

## Davantage de possibilités, influence améliorée

« On a mentionné que divers groupes et comités (ex. comités consultatifs des jeunes, comités d'école consultatifs, réunions provinciales) offraient de bons moyens de communiquer les commentaires et suggestions des voix locales. »

–Rapport Thinkwell sur l'amplification des voix locales (traduction)

Toutes les voix de la communauté scolaire ne sont pas considérées à parts égales, surtout les voix des élèves et des personnes appartenant à des communautés diverses. Il se peut que les personnes et les groupes fassent de gros efforts seuls, mais n'aient pas de liens avec d'autres qui travaillent sur les mêmes questions. Ces actions visent à assurer que tous aient davantage d'occasions de communiquer leurs idées et leurs préoccupations et à renforcer les liens et les partenariats au sein de la communauté scolaire et de la région.

Les données qui éclaireront la prise de décisions comprennent :

- [Sondage sur la réussite des élèves](#)
- [Résultats d'évaluations provinciales](#)
- Plans d'amélioration régionaux

Action – Davantage de possibilités	Répercussion – Influence améliorée
Chaque région créera un comité consultatif des élèves. La direction générale régionale rencontrera ce comité au moins deux fois par an. Ces comités seront aussi liés au comité consultatif des élèves de la ministre.	Les élèves auront l'occasion de communiquer leurs idées et leurs préoccupations à la personne responsable de leur centre régional pour l'éducation ou conseil scolaire et de se renseigner sur les nouveautés dans leur région et d'autres parties de la province.
Chaque région créera un comité d'école consultatif régional composé principalement de membres de CEC. La région devra s'assurer que le conseil reflète la diversité de la région. Le travail de ces comités portera sur les questions concernant les élèves au niveau régional, notamment les conseils sur les communications accessibles et inclusives et la planification de nouvelles écoles et de mises à niveau importantes. Les représentants participeront aussi à une séance de perfectionnement professionnel provinciale pour les comités d'école consultatifs.	Davantage de personnes pourront contribuer de façon plus importante aux discussions sur des questions éducatives qui concernent toutes les régions. Tous collaboreront pour établir des liens et développer la confiance et travailleront vers l'objectif commun de fournir du soutien aux élèves.

## Conclusion

Les comités d'école consultatifs et les relations au sein des communautés scolaires et entre les régions sont très différents. Par conséquent, certaines actions dans ce plan entraîneront des effets immédiats tandis que d'autres entreront en vigueur plus tard cette année scolaire ou au cours de la prochaine année. Le but est d'amplifier les voix locales lors du développement de politiques éducatives et de prise de décisions afin que les Néoécossais :

- comprennent les priorités et les travaux du système éducatif;
- sachent où ils peuvent communiquer leurs idées et leurs préoccupations;
- sentent qu'on les écoute, et
- sentent que l'on tient compte de leurs préoccupations et qu'on les résolve.

Ces sentiments et ces compréhensions sont des facettes d'une bonne gouvernance d'un système éducatif au sein duquel tous travaillent ensemble afin de favoriser la réussite et le bien-être de tous les élèves.